



N° _____-22/EMGA/BIPA

République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail



COMMUNIQUE

Le Bureau d'Information et de Presse des Armées constate avec regret, la parution sur les réseaux sociaux d'informations totalement fausses et qui fondent à s'interroger sur le but visé. Les dernières en date font état d'une attaque terroriste ayant occasionné plusieurs morts dans les rangs des Forces Armées de Côte d'Ivoire.

Vu la coïncidence avec la parution sur les réseaux sociaux d'un document de travail qui n'a pas vocation à être diffusé en dehors du cadre militaire, le projet des auteurs de cette campagne d'intoxication apparaît proprement malveillant. Car, dans celui-ci, il est plutôt fait mention d'une attaque terroriste repoussée par les FACI en Zone Opérationnelle Nord sans aucune victime amie, mais ponctuée par de nombreuses saisies de matériels ennemis. Ces faits remontent au 3 janvier 2022 et se sont déroulés près de Helintira. Ils s'ajoutent à de nombreux autres revers infligés aux Groupes Armés Terroristes (GAT) qui cherchent régulièrement à infiltrer la zone.

Le Bureau d'Information et de Presse des Armées rappelle que la communication relative aux opérations militaires en cours est du seul ressort de l'Etat-Major Général des Armées qui en apprécie l'opportunité et évalue la portée.

Il invite par conséquent au sens de la responsabilité pour la sécurité des soldats engagés au quotidien contre le terrorisme.

Fait à Abidjan, le 09 janvier 2022

Le Chef du Bureau d'Information et de Presse des Armées